

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon
Séance publique du mardi 3 février 2014 à 14 h 30 au Palais Saint-Jean
Compte-rendu de la communication de notre confrère Michel LE GUERN
L'abbé Noirot, le « Socrate lyonnais »

La présidente Marguerite YON présente et commente un certain nombre d'ouvrages parvenus récemment à l'Académie dont les publications de nos confrères Jacques Hochmann, Jean-Pol Donné et Bruno Permezol et passe la parole à notre confrère Michel LE GUERN.

La communication de celui-ci est un corollaire des travaux consacrés au *Dictionnaire biographique* de notre Académie actuellement en cours. Dirigé par notre confrère Dominique SAINT-PIERRE, cet ouvrage est le résultat de la collaboration d'une équipe nombreuse qui rédige des notices biographiques et bibliographiques sur tous les membres titulaires de notre Académie depuis sa création en 1700. De ce travail passionnant, émergent des personnalités qui méritent d'être l'objet d'une communication. Nous avons déjà entendu par exemple celles sur Léon Vallas, Justin Godart et l'abbé Dugaiby ; notre confrère Michel Le Guern présente un autre académicien l'abbé Noirot.

Communication

Figure exceptionnelle, l'abbé Noirot fut un professeur de philosophie au collège de Lyon (actuel Lycée Ampère) pendant presque vingt-cinq ans (1827-1852). Son influence fut grande sur la jeunesse lyonnaise ; ceux de ses élèves qui devinrent des personnalités importantes - la liste en est longue - ne manquaient pas de se référer à ce maître qui les avaient formés à la réflexion morale et philosophique. De nos jours encore l'étiquette « élève de l'abbé Noirot » est souvent ajoutée lorsque l'on parle de l'un d'entre eux. Sans cacher ni ses convictions catholiques, ni qu'il était prêtre, l'abbé Noirot venait en civil au Collège pour souligner qu'alors il était un professeur dans un établissement public. En 1852, le ministre de l'Instruction publique Hippolyte Fortoul, l'un de ses anciens élèves, le nomma inspecteur général de l'enseignement secondaire, puis après la réforme des académies, recteur de l'Académie de Lyon. Il ne resta pas longtemps en poste ; en désaccord avec la politique menée, il préféra démissionner et termina sa vie à Paris ; il continua de donner des conférences au Cercle du Luxembourg, cercle des étudiants catholiques de Paris.

Il n'a laissé aucun écrit mais certains de ses élèves ont parlé de ses méthodes et l'un d'entre eux, Jean-Baptiste Tissandier, a publié ses notes de cours. Selon notre confrère, sa pensée s'inspirait de Pascal et de Bossuet ; il s'opposait à l'ultramontanisme et à l'autoritarisme de Napoléon III. Libéral, il enseignait aussi l'économie politique en dehors de ses cours de philosophie et tissait des liens entre celle-ci et l'Évangile. Il ressort des témoignages et de la diversité de ses disciples qu'il voulait apprendre à chacun à penser par soi-même, sans jamais imposer sa propre philosophie.

Discussion académique

La présidente, Marguerite YON remercie notre confrère pour cette communication qui nous a fait connaître ce personnage étonnant, principalement

connu à travers l'empreinte qu'il a laissée chez nombre de ses élèves dont la liste est remarquable. Elle se demande si l'on possède des portraits ou des photographies de l'abbé Noiroi.

Michel LE GUERN indique qu'il a découvert l'existence d'un buste de Noiroi grâce à notre confrère Gérard BRUYERE. Celui-ci précise que ce buste que possédait notre Académie semble avoir disparu, mais qu'on en conserve une photographie. Notre confrère Jacques HOCHMANN rappelle qu'on doit cette photographie au Docteur BIROT qui fut membre de notre compagnie (1908 -1918). Il rappelle que dans *Le grain de blé*, l'un des tableaux du *Poème de l'âme*, Louis Janmot, un autre élève de l'abbé Noiroi, a donné les traits de Noiroi à l'abbé représenté.

Notre confrère Jacques HOCHMANN reprend la parole pour remercier Michel LE GUERN et remarquer que les élèves de Noiroi ont eu des trajectoires politiques fort diverses, tels le républicain Jules Favre et le légitimiste Antoine Blanc de Saint-Bonnet qui fut membre de notre académie (1845-1880). Cela ne résulterait-il pas d'une relation des élèves de Noiroi à leur maître plus affective que cognitive ? Michel LE GUERN pense que l'abbé Noiroi amenait ses élèves à approfondir leur propre pensée, mais qu'on retrouve chez eux, aussi bien chez Ozanam que chez Henri Germain, une vive préoccupation sociale.

Notre confrère Paul MALAPERT souligne que dans le tableau de Louis Janmot qui se trouve au Musée des Beaux-Arts de Lyon, l'allure de l'abbé Noiroi est impressionnante. Paul Rougier qui fit partie de notre académie qu'il présida en 1882-83 et qui fut l'un des fondateurs et le secrétaire général de la Société d'économie politique de Lyon, ainsi que le premier titulaire de la chaire d'économie politique à la faculté de droit de Lyon se réclamait de l'enseignement de l'abbé Noiroi et attachait une grande importance à la question sociale. Michel LE GUERN confirme que, pour lui, le rayonnement de la pensée de Noiroi est essentiel à Lyon.

Notre confrère Jean-Noël DUMONT souhaite apporter quelques précisions sur les qualificatifs libéral et ultramontain. Dans la première partie du XIX^e siècle, on ne peut pas parler d'opposition entre ces deux termes qu'on retrouve associés pour caractériser la pensée de Montalembert. C'est seulement sous Napoléon III que cette opposition se manifeste. Michel LE GUERN précise que les « libéraux » étaient opposés à l'infailibilité pontificale. Noiroi, qui détestait tous les abus d'autorité, s'inscrit dans cette ligne que défendait déjà Bossuet.

Notre confrère Alain GOUTELLE demande si l'on peut comparer l'influence de Noiroi à celle qu'eut Alain sur ses disciples. Michel LE GUERN estime qu'il existe une différence notable ; les anciens élèves d'Alain se retrouvent dans une même école de pensée alors que la grande diversité de ceux de Noiroi montre que celui-ci incitait chacun à trouver sa propre voie.

Notre confrère Jean-Pierre GUTTON rappelle que Fortoul, ancien élève de Noiroi, après l'avoir nommé inspecteur général de l'enseignement secondaire, puis recteur, s'est éloigné de la pensée de son maître puisqu'il est le ministre qui a supprimé les agrégations de philosophie et d'histoire, au motif que ces matières contribuaient à développer l'esprit critique. Michel LE GUERN approuve cette remarque et précise que cette décision est à l'origine de la démission de Noiroi.

La présidente Marguerite YON remercie une nouvelle fois notre confrère pour cette remarquable communication qui a permis une riche discussion et lève la séance à 16 heures.

Nicole Dockès-Lallement et Jean-Pol Donné
